

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 13 mai 2020

AVEC L'AIDE MUTUALISTE, LE CREDIT MUTUEL PREND DES MESURES FORTES ET IMMEDIATES POUR LES ETUDIANTS ET APPRENTIS

Pour soutenir les étudiants et apprentis confrontés à des difficultés financières liées à cette crise sanitaire, le Crédit Mutuel met en place un dispositif exceptionnel : <u>l'Aide Mutualiste aux Étudiants</u> et Apprentis et la <u>prolongation de la période de franchise de six mois supplémentaires de leur prêt étudiant</u>.

Pertes de jobs étudiants, suspension des stages rémunérés, dépenses supplémentaires imprévues : la situation financière de nombreux étudiants et apprentis est fragilisée par la crise du Covid-19. Cette situation est d'autant plus compliquée pour les étudiants qui commenceront à rembourser cette année leurs premières échéances de prêts étudiants.

Afin de les aider à traverser cette période, le Crédit Mutuel prend des mesures concrètes et immédiates :

- Versement d'une « aide mutualiste » de 150 €. Cette aide sera versée aux étudiants et apprentis titulaires d'un prêt étudiant en période de franchise de remboursement, c'est-à-dire ayant toujours le statut d'étudiants;
- Prolongation de la période de franchise de six mois complémentaires, sans frais et à taux 0%, pour tous ceux qui doivent commencer à rembourser cet été leur prêt étudiant. Grâce à cette mesure, ils pourront ainsi repousser leurs premiers remboursements de six mois complémentaires.

Le versement de l'Aide Mutualiste aux étudiants et apprentis démarrera dès la fin mai. Les étudiants ou apprentis concernés seront contactés par leur conseiller.

Pour le président **Nicolas Théry** « cette initiative unique s'inscrit dans la mission essentielle portée par le Crédit Mutuel fondée sur une solidarité renforcée dans les périodes difficiles. Notre souhait est d'accompagner concrètement les étudiants et apprentis avec des aides précises et adaptées à leur situation. »

Le dispositif est proposé par Crédit Mutuel Alliance Fédérale (fédérations Centre Est Europe, Sud-Est, Ile-de-France, Savoie-Mont Blanc, Midi-Atlantique, Loire-Atlantique et Centre-Ouest, Centre, Normandie, Dauphiné-Vivarais, Méditerranéen, Anjou, Massif Central et Antilles-Guyane) et Crédit Mutuel Nord Europe.

À propos du Crédit Mutuel

Groupe bancaire de premier plan en France, le Crédit Mutuel propose une offre diversifiée de services à une clientèle de particuliers, de professionnels et entreprises de toutes tailles. Reconnu pour sa solidité financière et la qualité de ses ratios, il est très attaché à son cœur de métier, la banque de détail, et à ses valeurs coopératives et mutualistes. Le Crédit Mutuel est une entreprise engagée au plan social par son attachement aux valeurs de solidarité et de responsabilité.

Contact presse:

Crédit Mutuel Frédéric Monot - 03 88 11 24 64 – frederic.monot@creditmutuel.fr